

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2018

L'Assemblée Générale a eu lieu le 23 mars 2018 à la librairie Cadence Lyon ; le quorum atteint 87 % (25 % exigés statutairement).

A/ Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

B/ Rapports moral et d'activité présentés par Isabelle Rossi

1/ les Week End agro-homéopathie. Nous avons donc eu plusieurs stages agro-homéo cette année, le premier début avril en Drôme Provençale et le second en septembre dans la Marne, ces deux stages ont bénéficié de prise en charge de la MSA par l'intermédiaire de l'association Adria. L'année 2018 commence très fort, puisqu'il y a déjà eu 3 stages à Dijon, à Vienne le Château en février, et 1 stage en Belgique début mars !

2/ Cours d'homéo-familiale : En 2017 nous avons eu plus de 100 inscrits au cours en ligne et une vingtaine de personnes qui se sont déplacées pour le séminaire de Jean Lacombe à Lyon, cette année, un peu moins d'inscrits mais on maintient quand même le WE avec Jean Lacombe à Lyon, mais il risque d'être perturbé par la grève de la SNCF le 17 juin !

4/ Notre présence au salon Primevère l'année dernière a eu un réel succès, énormément de retombées, nous renouvelons donc notre présence cette année, en prenant un stand d'angle, l'exiguïté d'un stand simple étant trop contraignante. Nous avons fait faire 5000 flyers pour l'occasion, avec un look un peu rajeuni.

5/ Pour la première année, l'Apmh a été présente à la Fédération Européenne des Associations de Patients se soignant par l'Homéopathie. Capucine de Bretagne nous a représentés à Edimbourg. Vous avez pu lire son compte-rendu dans la lettre 85.

6/ les semaines homéo-paléo au Maroc se poursuivent, avec un bon équilibre entre participants marocains et français.

8/ les semaines de **formations homéo pour les matrones de Skoura**, ont toujours autant de succès. Nous avons un noyau dur d'une dizaine de femmes qui viennent très régulièrement et se réunissent tous les lundis matins pour des révisions. Depuis le dernier stage avec Sylvie de Sigalony, elles maîtrisent 28 remèdes. Idem pour **l'agro-homéo auprès des agriculteurs** qui ont bénéficié d'un stage de véto-homéo avec la participation de Didier Notre-Dame, véto-homéo de Rouen.

9/ Les membres : une petite reprise des adhésions à surveiller de près, peut-être grâce à l'appel de la dernière lettre 2017 où chaque adhérent se devait d'en trouver un nouveau ?

10/ Clefs USB de l'agro-homéopathie : données à tous les stagiaires des stages agro-homéopathie et vendues aux autres : 30 € aux adhérents Apmh et 40 € aux non-adhérents.

11/ Jeu homéo-poursuite, on a enfin trouvé des dés en bois équilibrés, et on a demandé une mise en page plus professionnelle à Daphné Courraud-Vurpas (300€). Elle s'engage à nous faire chaque nouvelle carte pour 15 €

12/ Donations et legs, depuis la loi Economie Sociale et Solidaire de 2014, toutes les associations simplement déclarées de plus de trois ans ont la capacité de recevoir des donations et des legs. Simplement, elles ne bénéficieront pas de l'exonération d'impôts liée à la reconnaissance d'utilité publique. Pensez à l'insérer quand on fera refaire les flyers et à rajouter sur le site...

13/ Nombre de vues Google sur le site de l'Apmh, par Charles Rossi 12 400 utilisateurs du site sur l'année de toutes les villes de France mais aussi de l'étranger. (Canada, Belgique, Etats Unis, Maroc)

Les rapports moral et d'activité sont adoptés à l'unanimité

C/ La trésorière, Marie Ch. NEDELEC présente le rapport financier.

I/ les recettes :

Les dons proprement dit, se maintiennent. Il est à noter, qu'il y a encore beaucoup trop de donateurs qui ne donnent qu'une année

sur deux ou même sur 3. Notre fichier papier a un petit millier de contacts et nos mailings listes plus de 5 000. La campagne Ulule nous a rapporté 1350 € en fin d'année pour la caravane parodontale de Skoura qui a eu lieu en avril

II/ les dépenses

Il faut bien discerner les frais de fonctionnement qui sont quasiment stables depuis plusieurs années. Le plus gros poste est celui des 4 lettres trimestrielles qui représente 35% (plus d'1/3) des frais de fonctionnement. Puis viennent les frais de missions, c'est-à-dire les frais des formations que l'on donne gracieusement en agro-homéopathie et en homéopathie familiale aux habitants de la palmeraie Les frais des différents stages d'agro-homéo et WE d'homéopathie familiale fait en France sont compensés par des recettes équivalentes

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

D/ Election de nouveaux membres : deux nouvelles candidatures : celle de Valérie Dedieu, de Bessenay, formée dans une école d'horticulture, elle peut être un relai important en agro-homéopathie et celle de Dominique Servan, ancien de l'EM Lyon habitué des chiffres. Il remplacera Marie Christine Nedelec, notre trésorière depuis 10 ans, qui veut bien rester au CA mais a démissionné de son poste de trésorière.

D'autre part il faut noter la démission de Michele Pédro-Rodriguez pour raison de santé.

Valérie et Dominique sont élus à l'unanimité, et Marie Christine et Isabelle réélues.

E/ Questions diverses et projets à venir...

On vote enfin le changement d'adresse du siège social qui est dorénavant au 23B, rue Bourget 69009 Lyon

Il nous reste à remercier grandement *la librairie Cadence, 62 rue Saint Jean Lyon 5°* pour le prêt de sa salle bien située, bien équipée, qui nous a permis de tenir cette Assemblée Générale dans de très bonnes conditions. N'oublions pas de recommander cette librairie où l'on trouve tous les livres homéopathiques de qualité.